

Les 40 ans de la conciliation de justice

La Garde des Sceaux préside une matinée solennelle au ministère



Le lieu retenu est emblématique ; la reconnaissance forte. C'est avec solennité que la Chancellerie s'apprête à célébrer le 20 mars prochain les 40 ans d'existence de la conciliation de justice. Monsieur PEIMANE GHALEH-MARZBAN Directeur des Services Judiciaires a

adressé les invitations vendredi 2 mars pour la réception organisée à cette occasion par la Garde des sceaux, Mme Nicole BELLOUBET, Place Vendôme à Paris.

« Voici 40 ans, jour pour jour que les conciliateurs de justice œuvrent au service de la justice en proposant aux concitoyens une alternative au procès, gratuite et accessible, fondée sur la recherche d'un accord, contribuant ainsi à l'apaisement des relations sociales » explique dans le carton d'invitation. Il a été édité spécialement pour la circonstance par la Chancellerie et adressé vendredi aux présidents des associations de conciliateurs, les magistrats coordonnateurs de leurs activités au niveau de chaque cour d'appel ainsi que les conciliateurs formateurs EN, conviés.

Le programme de la matinée prévoit une allocution de Madame Nicole BELLOUBET, ministre de la justice, en ouverture de la rencontre à 9h30. Suivront ensuite les discours, entrecoupés à chaque fois d'échanges avec les invités, de

Les interventions de la matinée



Michel PINET, Président de Conciliateurs de France, la fédération des associations de conciliateurs de justice. Interviendra ensuite, Monsieur Olivier LEURENT, directeur de l'École Nationale de la Magistrature. Monsieur PEIMANE

Le carton d'invitation édité spécialement pour la circonstance par la Chancellerie.

GHALEH-MARZBAN, directeur des services judiciaires, ponctuera la matinée avant le cocktail de clôture.

20 000 cartes postales

La réception donnera aussi en quelque sorte le coup d'envoi à une quinzaine nationale destinée à promouvoir dans chaque cour d'appel de France, la conciliation de justice. Conciliateurs de France a édité de son côté 20 000 cartes postales destinées à amplifier l'écho de cette manifestation singulière auprès des personnalités, des médias et du public, dans les juridictions. Avec l'espoir aussi de susciter de nouvelles vocations de conciliateurs pour accompagner les nouveaux développements des modes amiables de résolution des différends qu'annoncent les réformes judiciaires en cours de discussions.

Ministère
de la Justice



40 ans des Conciliateurs de Justice

Plus que jamais, on négocie.



Plus que jamais,
on négocie.
On négocie.

